

**AVIS DE RECRUTEMENT
ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION**

**PAR LA VOIE DU CONCOURS DIRECT
(RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS)**

BAP J - EMPLOI-TYPE J5X41 – ADJOINT-E EN GESTION ADMINISTRATIVE

Session 2025

En application de :

- L'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur.
- Le décret n°2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.
- Le décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat.
- L'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoint technique de recherche et de formation de l'enseignement supérieur et fixant le nombre et la répartition de postes offerts à ces recrutements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type. Aucune condition de diplôme ni d'expérience professionnelle n'est exigée.

Conformément à l'arrêté du 25 mars 2025, le nombre total de postes à pourvoir est de 136 au niveau national.

Au titre de l'université Savoie Mont Blanc, le nombre de postes à pourvoir en BAP J – Adjoint-e en gestion administrative - est fixé à 2.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

L'ensemble des conditions sont présentées sur le site de l'université Savoie Mont Blanc via <https://www.univ-smb.fr/universite/travailler-a-lusmb/personnels-administratifs/>

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de la Communauté Européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, de la Confédération suisse, de la principauté de Monaco ou de la principauté d'Andorre.
- Jouir de ses droits civiques
- N'avoir fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatible avec les fonctions exercées.
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigée pour l'exercice des fonctions.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier doit être téléchargé sur le site internet de l'université Savoie Mont Blanc à partir du **mercredi 2 avril 2025 - 12 h (heure de Paris)** à l'adresse suivante : <https://www.univ-smb.fr/universite/travailler-a-lusmb/personnels-administratifs/>

Le dossier de candidature comporte :

- Une **lettre de candidature** présentant les motivations du candidat,
- Un **curriculum vitae** détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (nature de l'emploi, entreprise ou administration),
- Une copie d'une **pièce d'identité** recto/verso

Le dossier de candidature complété est à retourner **au plus tard le jour de la clôture des inscriptions - mercredi 30 avril 2025 par voie postale uniquement (cachet de la poste faisant foi)** à l'adresse suivante:

Université Savoie Mont Blanc
DRH-SPB – Pôle Concours
A l'attention de Mme BASSIEUX
27, rue de Marcoz
73000 CHAMBERY

Attention : tout dossier de candidature parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la Poste postérieur à la date limite de dépôt ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet sera refusé. Les dossiers remis en main propre ou par courrier interne ne seront pas acceptés.

ORGANISATION :

L'examen des dossiers de candidatures aux recrutements est confié à une commission, arrêté par le Président de l'université Savoie Mont Blanc, composée d'au moins trois membres, dont un au moins appartient à une administration ou à un établissement public autre que celles ou ceux dans lesquels les emplois sont à pourvoir. Cette commission peut se réunir en sous-commissions.

Au terme de l'examen de l'ensemble des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé, la commission procède à la sélection des candidats. Les candidats sélectionnés sont convoqués à un entretien.

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. En cas de renoncement d'un candidat, il est fait appel au premier candidat suivant sur la liste. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'administration peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci, jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant.

L'examen des dossiers et l'audition des candidats retenus auront lieu entre mai et juin 2025.

AFFECTATION DU/DES LAUREAT(S)

Les lauréats retenus et inscrits sur liste principale se verront proposer une affectation au sein d'un des sites de l'université Savoie Mont Blanc (Chambéry, Jacob-Bellecombette, Le Bourget du Lac, Annecy). L'affectation des lauréats se fera en fonction de leur profil.

La date de prise de fonctions est prévue au 1^{er} septembre 2025.

CONTACT :

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Joanna BASSIEUX

DRH-SPB – Pôle Concours

concours.itrf@univ-smb.fr

Tél : 04 79 75 91 18